

**Motion du 8 octobre 2014 de Mmes et MM. Natacha Buffet, Florence Kraft-Babel, Simon Brandt, Rémy Burri et Helena Rigotti: «De la chaleur pour nos terrasses et par tous les temps!»**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 15 septembre 2015)

*MOTION*

Considérant:

- que de nombreux pays à forte fibre écologique tels que la Suède et la Norvège chauffent leurs terrasses pendant les mauvais jours;
- le grand succès connu par les terrasses situées sur le territoire de la Ville de Genève pendant les beaux jours et la nécessité pour les fumeurs de les fréquenter en toute période de l'année;
- l'animation et la gaieté amenées par ces terrasses dans la vie des Genevois pendant la journée;
- que l'article 22A de la loi sur l'énergie (LEn) indique que «les installations de chauffage d'endroits ouverts tels que terrasses [...] ne sont autorisées que si ce chauffage se fait exclusivement à l'aide d'énergies renouvelables ou de rejets de chaleur»;
- les nombreuses avancées techniques en matière de chauffage écologique effectuées ces dernières années,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'encourager les commerçants à exploiter leurs terrasses tout au long de l'année et d'ainsi continuer à animer la ville;
- de dresser un catalogue des possibilités offertes aux exploitants de terrasses pour chauffer ces dernières en hiver, et ce de manière à répondre aux critères de délivrance des autorisations mentionnées dans l'article 22A de la LEn et aux conditions posées par le Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants;
- d'informer les commerçants sur ces possibilités de chauffer leurs terrasses de manière écologique en hiver;
- de faire en sorte que, lorsque cette opportunité sera saisie par les commerçants œuvrant sur le territoire de la Ville de Genève, elle ne gêne pas la tranquillité des riverains de terrasses (par l'instauration d'horaires d'utilisation de ces chauffages, par exemple) et qu'elle ne diminue pas le nombre de places de parking qui subsistent déjà lors de l'installation des terrasses «d'été».